



Message du CCRE sur l'avenir de
l'égalité femmes-hommes en Europe



Conseil des Communes
et Régions d'Europe
Council of European
Municipalities and Regions

[MESSAGE]

Le CCRE constitue la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe : il rassemble 52 associations nationales de villes et régions de 38 pays, représentant environ 100 000 villes et régions de la Grande Europe.

Présidé actuellement par le Maire de Vienne, Michaël Haüpl, le CCRE œuvre à promouvoir une Europe unie fondée sur l'autonomie locale et régionale et la démocratie. Pour atteindre cet objectif, le CCRE s'efforce de préparer l'avenir de l'Europe en renforçant la contribution des collectivités locales et régionales, en influençant des législations et des politiques communautaires, en favorisant l'échange d'information aux niveaux local et régional.

Ce n'est que récemment que la ville a été considérée comme un acteur stratégique pour la réalisation de l'égalité *de facto*. Le CCRE travaille depuis longtemps à la promotion de l'égalité des femmes et des hommes dans la ville, *via* sa commission des élues locales et régionales, aujourd'hui présidée par Jocelyne Bougeard, adjointe au Maire de Rennes (France).

Le CCRE, avec le concours de la Commission européenne, a initié des recherches sur les inégalités entre les sexes dans la vie locale et recensé les moyens d'y remédier. Entre 1996 et 1999, des séminaires ont eu lieu rassemblant élu(e)s locaux et chercheurs qui ont permis de collecter des données jusque-là inédites et permis l'échange d'expériences dans les différents pays et la diffusion de pratiques productrices d'égalité.

En 2004, la Commission européenne a soutenu un autre projet du CCRE, particulièrement ambitieux : élaborer le « portrait » d'une ville virtuelle, celle où l'égalité des sexes serait pleinement réalisée. On constatait à l'époque un manque d'expertise et d'instruments permettant de définir au niveau local et régional une politique globale de l'égalité des sexes et d'en faire l'évaluation. « La ville pour l'égalité » rassemblait les politiques mises en œuvre dans une centaine de villes et communes européennes dans onze domaines¹ de leur compétence.

Grâce à un autre grand projet financé par la Commission européenne qui a permis la participation active de centaines de représentants d'autorités locales et régionales des pays membres du CCRE, le CCRE a lancé en 2006 la « Charte européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale. La Charte, soumise à la signature des autorités locales et régionales, a pour objectif d'encourager l'engagement politique en faveur de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La Charte a désormais été signée par 1000 autorités locales et régionales d'Europe : des grandes villes, des villes moyennes, des petites communes, des départements, des régions.

La Commission des élues locales et régionales du CCRE a accueilli avec intérêt la feuille de route pour l'égalité 2006-2010 et a répondu en octobre 2009 à la consultation lancée par la Commission européenne.

¹ Le temps, la gestion de l'espace, l'éducation et la formation, l'intégration des minorités, les personnes âgées, l'emploi, la sécurité, la santé, la culture et la symbolique urbaine, le sport, les relations entre les villes.

Réunie à Stockholm les 6-7 mai 2010 à l'invitation de SALAR (l'Association Suédoise des Autorités Locales et Régionales), la Commission des élues locales et régionales du CCRE a souhaité envoyer un message à l'UE.

La Commission des élues locales et régionales du CCRE se félicite :

- de voir l'égalité inscrite par la nouvelle Commission Barroso II dans le portfolio concernant les droits fondamentaux de l'Union dont la responsable est la Commissaire Viviane Reding.

La Commission des élues locales et régionales du CCRE regrette :

- le manque de prise en compte des niveaux sub-nationaux, notamment des autorités locales et régionales, dans les politiques européennes de l'égalité ;
- le manque de suivi des actions soutenues lors de la programmation 2001-2006 qui a permis de soutenir des actions positives de grande ampleur comme la Charte du CCRE qui, malgré son succès actuel sur le terrain, ne dispose pas du soutien de la Commission européenne dans sa phase d'application ;
- qu'en raison de l'exigence des dossiers à gérer quotidiennement, la Commission ait été moins présente sur le terrain des initiatives d'envergure où les collectivités territoriales ont démontré une demande de dialogue et de soutien.

La Commission souhaite :

- que tout en ayant à cœur la promotion de l'égalité à travers le mainstreaming, la nouvelle Commission s'engage dans une politique européenne pour l'égalité des femmes et des hommes avec une véritable stratégie, des moyens appropriés et des programmes concrets ;
- que les autorités locales et régionales disposent d'un mécanisme et d'un financement spécifiques consacrés à la promotion de l'égalité des femmes et des hommes car, en tant que sphères de gouvernance les plus proches des citoyens, elles représentent le niveau d'intervention le mieux placé pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités ;
- que soient systématiquement inclus les niveaux sub-nationaux (les autorités locales et régionales et leurs associations ainsi que les partenaires sociaux et les organisations de la société civile) dans les consultations avec la CE sur le suivi de la définition des politiques à venir pour l'égalité des sexes et que les indicateurs nationaux définis dans la feuille de route intègrent des indicateurs locaux et régionaux ;
- que l'Institut du Genre de Vilnius soit doté de moyens suffisants pour pouvoir accomplir sa mission avec succès et qu'il constitue un véritable centre de ressource pour l'égalité des femmes et des hommes dans l'Union européenne.

> CEMR Paris

15 Rue de Richelieu
F-75001 Paris
Tel : + 33 1 44 50 59 59
Fax : + 33 1 44 50 59 60
www.ccre.org
E-mail : cemr@ccre.org

> CEMR Brussels

Square De Meeûs 1,
B-1000 Brussels
Tel : + 32 2 511 74 77
Fax : + 32 2 511 09 49
www.ccre.org
E-mail : cemr@ccre.org



DG Education and culture

With the financial support of the European Commission.
Support for bodies active at European level in the field of active European citizenship



CEMR partner